

SOMALIE

Faits marquants

- Plus de la moitié des personnes déplacées à l'intérieur du pays ont reçu des articles non alimentaires et des abris d'urgence.
- Les réfugiés vivant avec le VIH et le sida au « Somaliland » et au « Puntland » ont bénéficié d'un accompagnement et d'un traitement.
- Les réfugiés ont eu accès à des soins médicaux gratuits dans plusieurs centres de santé situés à Hargeisa, au « Somaliland », et à Bossaso, Garowe et Galkayo au « Puntland ». Quelque 2 700 demandeurs d'asile ont également reçu des soins médicaux en 2009.
- Les initiatives concernant le suivi des mouvements de populations et le réseau de surveillance de la protection ont fourni des informations sur les déplacements et les atteintes aux droits de l'homme ; ces informations ont permis aux organisations humanitaires de mener des interventions coordonnées.

Environnement opérationnel

La Somalie est divisée en trois régions : la région semi-autonome du Puntland, la république autoproclamée du Somaliland et la région du centre et du sud. Cette dernière région a été le théâtre de combats entre les forces du Gouvernement fédéral de transition (GFT) et les insurgés.

La Somalie est en proie à l'instabilité et privée de gouvernement effectif depuis 1991. L'intensification des combats qui ont débuté en mai 2009 entre les forces fidèles au Gouvernement fédéral de transition (GFT), appuyé par la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et les combattants de l'opposition armée, a chassé plus de 400 000 personnes de Mogadiscio. Ces déplacés internes se sont rendus pour la plupart dans le corridor d'Afgoye, à environ 35 km à l'ouest de Mogadiscio, et s'entassent dans des zones d'installation temporaires surpeuplées, où les services de distribution d'eau, de santé et d'assainissement font défaut. Des épisodes de

sécheresse et d'inondations particulièrement fortes ont encore aggravé la situation et contribué au déplacement de populations.

L'accès aux personnes qui ont besoin d'une assistance humanitaire s'est encore restreint, ce qui a contraint les organismes d'aide à transférer leur personnel dans des lieux plus sûrs, soit en Somalie soit dans des pays voisins. La plupart des activités humanitaires étant gérées à travers un réseau d'ONG nationales, le HCR a mis en œuvre un système de suivi



Personnes relevant de la compétence du HCR					
Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Éthiopie	1 800	1 800	47	49
	Pays divers	20	20	43	41
Demandeurs d'asile	Éthiopie	24 600	24 600	42	37
	Pays divers	80	80	38	32
Déplacés internes	Somalie	1 550 000	1 550 000	51	59
Réfugiés rapatriés*	Pays divers	60	20	67	-
Total		1 576 560	1 576 560		

* La ventilation démographique concerne les rapatriés assistés.



Point d'eau dans une mosquée, au centre d'accueil des réfugiés et des déplacés internes de Bosaso.

HCR / M. DEGHATI

post-distribution pour renforcer l'obligation de rendre compte et prévenir le détournement de l'aide. Parallèlement, la piraterie qui sévit dans les eaux côtières a fait augmenter les frais d'assurance des cargaisons d'articles humanitaires et retardé leur livraison.

| Réalisations et impact |

● Protection et solutions

Au « Somaliland » et au « Puntland », la crainte des autorités de voir les combattants islamistes du mouvement extrémiste Al Shabaab infiltrer ces régions a eu un effet négatif sur le climat de protection. Les mesures de sécurité ont été renforcées et les autorités se sont montrées réticentes à enregistrer les réfugiés. Au « Somaliland », l'enregistrement est suspendu depuis octobre 2008. Les conditions de protection dans cette région se sont encore dégradées, quelque 120 demandeurs d'asile potentiels étant expulsés vers l'Éthiopie avant que le HCR ait pu étudier leurs cas. La situation était plus favorable au « Puntland », où quelque 680 demandeurs d'asile ont été enregistrés durant l'année.

Le HCR a recensé 70 demandeurs d'asile extrêmement vulnérables au « Somaliland » et au « Puntland » ; ceux-ci étaient enregistrés auprès des autorités mais avaient besoin d'une procédure accélérée de détermination de leur statut. Dans le cadre de sa stratégie de solutions durables, le Haut Commissariat a aidé au total 190 réfugiés à quitter ces deux régions pour se réinstaller dans un pays tiers.

La communauté humanitaire en Somalie a bénéficié de systèmes améliorés de surveillance de la protection et de suivi des mouvements de population, coordonnés par le HCR en sa qualité de chef de file du module de protection. Les informations rassemblées ont guidé les interventions d'urgence dans tous les secteurs. Elles ont également servi à appuyer les efforts de plaidoyer visant à prévenir les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

● Activités et assistance

Abris et infrastructures : plus de 500 déplacés internes ont reçu des matériaux pour abris, dont des abris d'urgence et des bâches en plastique.

Activités génératrices de revenus : le HCR a ciblé des projets de microcrédit sur quelque 3 000 femmes rapatriées. Des subventions destinées à faciliter les activités génératrices de revenus ont été accordées à 14 groupements de rapatriés des deux sexes à Hargeisa, Togdher et Awdal, ce qui a considérablement renforcé les moyens d'existence et favorisé l'intégration des rapatriés au sein des communautés locales.

Le Haut Commissariat a également renforcé les activités visant à consolider les moyens d'existence des déplacés internes, à des fins de protection concrètes. Par exemple, le HCR appuyé la production locale de protections périodiques, qu'il a ensuite achetées et intégrées aux colis d'articles non alimentaires. En outre, 25 déplacés internes ont reçu des charrettes à ânes, qu'elles ont pu louer à des agriculteurs ou à de petites entreprises pour leurs transports.

Appui opérationnel (aux agences) : des structures de gestion adéquates ont appuyé toutes les activités planifiées et le HCR a pris en charge une partie des frais opérationnels de ses partenaires d'exécution.

Assainissement : les structures d'assainissement des zones d'installation des déplacés internes ont été entretenues et améliorées.

Assistance juridique : le bureau a offert une aide juridique aux victimes de violences sexuelles et sexistes et à d'autres personnes vulnérables.

Besoins domestiques : le HCR a amélioré la coordination des activités au sein du module des abris et des articles non alimentaires et augmenté l'approvisionnement en articles de secours tels que les jerrycans, les couvertures, les ustensiles de cuisine, les moustiquaires, les nattes, le savon et les protections périodiques. Ces articles ont été distribués à plus d'1,2 million de déplacés internes.

Bétail / élevage : quelque 3 000 ovins et caprins ont été distribués à 300 ménages rapatriés et issus des communautés d'accueil dans la région d'Awdal.

Eau : moins de 54 pour cent de la population rapatriée avait accès à de l'eau potable au début de l'année 2009. Pour améliorer la situation, le HCR a installé 30 réservoirs d'eau dans des zones rurales des régions d'Awdal, Maroodi-jeeh et Togdher au « Somaliland », ce qui a permis aux femmes de s'approvisionner en eau sans courir de risques et a aidé à améliorer la santé des familles rapatriées et des communautés d'accueil ciblées.

Éducation : le HCR a continué d'offrir un appui en matière de formation des enseignants, d'uniformes scolaires, d'équipements sportifs, de mobilier scolaire et d'agrandissement des salles de classe. Les enfants réfugiés ont accès au système éducatif existant en Somalie.

Production vivrière : quatre barrages souterrains ont été construits à Dabis, El-lahelay, Rabley et Malugta. Trente-quatre puits peu profonds ont été creusés à Debis et Laasadawaco, Adaadley, Awbarkhadle et Habaas. Soixante-deux pompes manuelles ont été achetées et distribuées aux agriculteurs des régions de Marodi-Jeeh, Sahil et Awdal.

Santé et nutrition : les réfugiés et les déplacés internes n'avaient qu'un accès très restreint aux soins médicaux en Somalie. Par l'intermédiaire de ses partenaires d'exécution, le HCR a offert quelques services de santé à des demandeurs d'asile. Au « Somaliland » et au « Puntland », l'ensemble de la population réfugiée pouvait bénéficier de soins médicaux gratuits à Hargeisa, Bossasso, Garowe et Galkayo. Plus de 2 700 d'asile ont également reçu des soins à titre gratuit. Au « Somaliland », le HCR a fourni une ambulance au centre d'aide sociale pour les réfugiés à Hargeisa. Tous les réfugiés vivant avec le VIH et le sida au « Puntland » et au « Somaliland » ont bénéficié d'un accompagnement et d'un traitement.

Services communautaires : quatre nouvelles maisons de jeunes ont été ouvertes avec la participation de la communauté à Afgoye et à Jowhar.

Sylviculture : trois sessions de sensibilisation à la protection de l'environnement ont été organisées à Debis, dans la région de Maroodi-jeex. Un centre sylvicole a été remis en état et une pépinière d'arbres aménagée. Deux forums de discussions sur l'environnement et les changements climatiques ont été organisés à Hargeisa et Borama.

Transport et logistique : un appui logistique a été assuré pour les distributions de vivres, de matériaux pour abris et d'articles non alimentaires.

○ Contraintes

La poursuite des conflits au centre et au sud de la Somalie a restreint l'accès des organisations humanitaires aux personnes relevant de la compétence du HCR. Le renforcement des mesures de sécurité au « Somaliland » et au « Puntland » a

suscité de graves préoccupations, car des réfugiés et des demandeurs d'asile éthiopiens ont été expulsés du Somaliland en dépit de la ferme opposition du Haut Commissariat.

| Informations financières |

Au cours des cinq dernières années, les budgets supplémentaires du HCR pour la Somalie ont été progressivement augmentés, afin d'offrir protection et assistance à un nombre croissant de déplacés internes.

| Organisation et mise en œuvre |

Les opérations du HCR ont été gérées par la sous-délégation d'Hargeisa (« Somaliland ») et des bureaux de terrain situés à Bossasso, Garowe et Galkayo (« Puntland »), ainsi qu'à Mogadiscio et Baidoa (sud et centre de la Somalie). Au total, 88 personnes – 16 fonctionnaires internationaux, 61 collaborateurs nationaux, deux JEA et neuf VNU – ont travaillé pour l'opération en Somalie.

| Collaboration avec les partenaires |

En 2009, l'approche modulaire représentait toujours le principal mécanisme de partenariat et de collaboration en Somalie. Le HCR a partagé la direction du module de protection avec le BCAH et celle du module des abris et des articles non alimentaires avec ONU-Habitat. En outre, le HCR s'est associé à l'OIM pour diriger l'équipe chargée des mouvements migratoires mixtes. Le Haut Commissariat a participé à la procédure d'appels consolidés et siégé au conseil d'administration du Fonds d'intervention humanitaire. Il a contribué au Plan de transition des Nations Unies pour la Somalie, qui doit aider le pays à passer d'une situation de crise due à un conflit à une situation de paix, de relèvement et de développement.

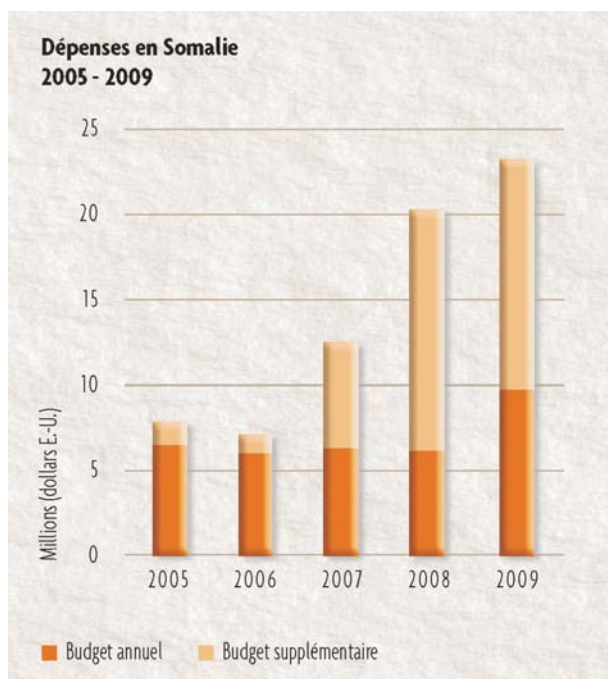
| Évaluation générale |

Tout en accordant une extrême importance à la sûreté et à la sécurité de son personnel, le HCR a renforcé sa capacité à gérer des opérations au centre et au sud de la Somalie grâce à la consolidation de ses partenariats avec des ONG locales. La mise en œuvre d'une stratégie de « protection par les moyens d'existence » a donné aux personnes vulnérables, en particulier aux femmes, la possibilité de se procurer des revenus ; elle a également réduit les risques de violences sexuelles et sexistes auxquelles les femmes sont exposées et permis à de nombreux enfants d'aller à l'école. Le système de suivi des mouvements de population et le réseau de surveillance de la protection fournissent respectivement des informations cruciales sur les déplacements et les violations des droits de l'homme. Les deux dispositifs ont facilité la planification commune et la coordination des interventions des acteurs humanitaires présents en Somalie.

Budget, revenus et dépenses en Somalie (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	11 105 638	4 556 192	5 669 911	10 226 103	9 783 573
Situation somalienne - BS	21 339 682	17 706 247	2 234 505	19 940 752	13 319 011
Total	32 445 320	22 262 439	7 904 416	30 166 855	23 102 584

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.



Partenaires d'exécution

Partenaires d'exécution

Gouvernement : Commission nationale d'aide aux réfugiés ; ministère de l'Intérieur, ministère de la Sécurité du territoire, du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réintégration

ONG : Agriculture Development Organization, Agrocare and School Aid Organization, Center for Education and Development, Community Based Rehabilitation Services, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Galkayo Education Centre for Peace and Development, Horn of Africa Voluntary Youth Committee, Ijra Organization for Welfare and Development, Islamic Relief, Puntland Development Research Center, Relief and Development Organization, SAACID, Sahan Research and Development Organization, Save Somali Women and Children, Société du Croissant-Rouge somalien, Somali Minority Vision in Action and Relief Development Organization, Somali Reunification Women Union Somali Women Concern

Partenaires opérationnels

Autres : BCAAH, CICR, FAO, FNUAP, OIM, ONU-Habitat, OMS, PAM, PNUD, UNICEF

Rapport financier sur les opérations du HCR en Somalie (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 118 988	2 692 320	5 811 307	0
Abris et infrastructure	66 417	194 793	261 210	1 315 914
Activités génératrices de revenus	292 507	255 641	548 148	396 990
Appui opérationnel (aux agences)	408 774	283 962	692 736	472 549
Assainissement	13 268	37 910	51 178	234 430
Assistance juridique	760 298	771 639	1 531 937	619 120
Besoins domestiques	435 619	2 909 840	3 345 459	688 390
Bétail	95 559	0	95 559	28 890
Eau	267 588	0	267 588	221 808
Éducation	232 593	22 483	255 076	38 818
Production vivrière	217 991	0	217 991	63 747
Santé et nutrition	440 952	15 003	455 955	28 736
Services communautaires	252 401	96 692	349 093	192 903
Sylviculture	29 364	0	29 364	21 000
Transport et logistique	237 931	696 692	934 624	305 852
Vivres	0	61 864	61 864	0
Versements aux partenaires d'exécution	2 333 448	3 968 844	6 302 292	(4 629 147)
Sous-total des activités opérationnelles	9 203 699	12 007 682	21 211 381	0
Appui aux programmes	579 874	1 311 329	1 891 203	0
Total des dépenses	9 783 573	13 319 011	23 102 584	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(205 442)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	4 762 482	5 262 844	10 025 326	
Dépenses rapportées	(2 429 035)	(1 294 000)	(3 723 035)	
Solde	2 333 448	3 968 844	6 302 292	
Rapport de l'année précédente				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				5 961 380
Dépenses rapportées				(4 629 147)
Remboursés au HCR				(302 054)
Ajustement dû aux taux de change				(866 236)
Dû au 31 décembre				163 943